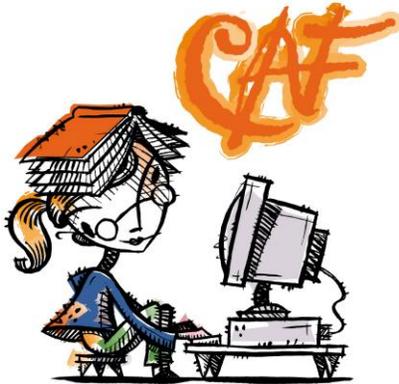


Capsule linguistique

Semaine du 13 avril 2015



Titres d'œuvres : majuscule, minuscules et accord

Où devrait-on mettre des majuscules et des minuscules dans les trois titres suivants (en minuscules pour les besoins de l'exercice) : les fleurs du mal, tu dors nicole, émile ou de l'éducation? La réponse – que vous trouverez dans cette capsule – peut différer suivant la ressource consultée. Nous choisissons ici d'exposer la règle préconisée par l'Office québécois de la langue française (OQLF) parce qu'il s'agit de la plus simple et de la plus répandue.¹

Majuscules et minuscules

On utilise une majuscule au premier mot du titre et aux noms propres y figurant. Cela permet déjà de régler le cas des deux premiers titres de notre exemple : *Les fleurs du mal* et *Tu dors Nicole*. Si le titre est introduit dans une phrase et qu'il faut opter pour un déterminant contracté (au, aux, du, des), on déplace la majuscule au prochain mot : « À la lecture des *Fleurs du mal*, j'ai ressenti des symptômes de dépression ».

Si le titre est suivi d'un sous-titre ou s'il est composé de deux parties unies par *ou*, on emploiera une majuscule au premier mot de chacun des éléments coordonnés : *Émile ou De l'éducation*. Seule exception : si le sous-titre est introduit par un deux-points, la minuscule sera de mise : *Minus, lapsus et mordicus : nous parlons tous latin*.

Accord du verbe, des adjectifs et des participes passés

Maintenant, faudrait-il dire : *Les fleurs du mal m'ont déprimé* ou *m'a déprimé*? À ce sujet, l'usage est flottant. Le plus simple consiste à placer devant le titre un nom générique au singulier afin de faire l'accord avec celui-ci : « Le recueil *Les fleurs du mal m'a déprimé* ». On élimine aussi l'étrangeté de l'accord au pluriel avec « fleurs » qui, même s'il est correct, donne l'impression qu'on a eu accès à un élément de botanique plutôt qu'à une œuvre. Quant au singulier, il paraît tout aussi étrange, mais demeure permis dans la mesure où il réfère au générique sous-entendu.

Si le titre est composé de deux noms au singulier, les accords qui en résultent se feront au singulier : « *Le rouge et le noir a été* pour moi une lecture déterminante. » Si par contre les éléments coordonnés sont au pluriel, il en ira de même des accords : « *Des souris et des hommes m'ont accroché* dès les premières pages ». Par contre, si le titre est constitué d'un ou de plusieurs noms sans déterminant, l'accord se fait au singulier : « *Crime et châtement reste* le meilleur roman russe que j'ai lu ».

En conclusion, notez que le meilleur roman russe que nous ayons lu est *Guerre et paix*, mais que la nouvelle traduction française propose désormais d'en traduire le titre par *La Guerre et la paix*, ce qui n'est pas pour faciliter la recherche d'exemples tirés de la littérature slave chez les rédacteurs de capsules. La bonne nouvelle est que ce changement n'aurait aucune incidence sur l'accord du verbe.

Benoît Dugas et Monik Richard
Animateurs de la *Politique de valorisation de la langue*
CAF (local A-492, poste 7352)

¹ Voir à ce sujet *Le français au bureau* de Noëlle Guilloton et d'Hélène Cajolet-Laganière aux Éditions du Gouvernement du Québec.